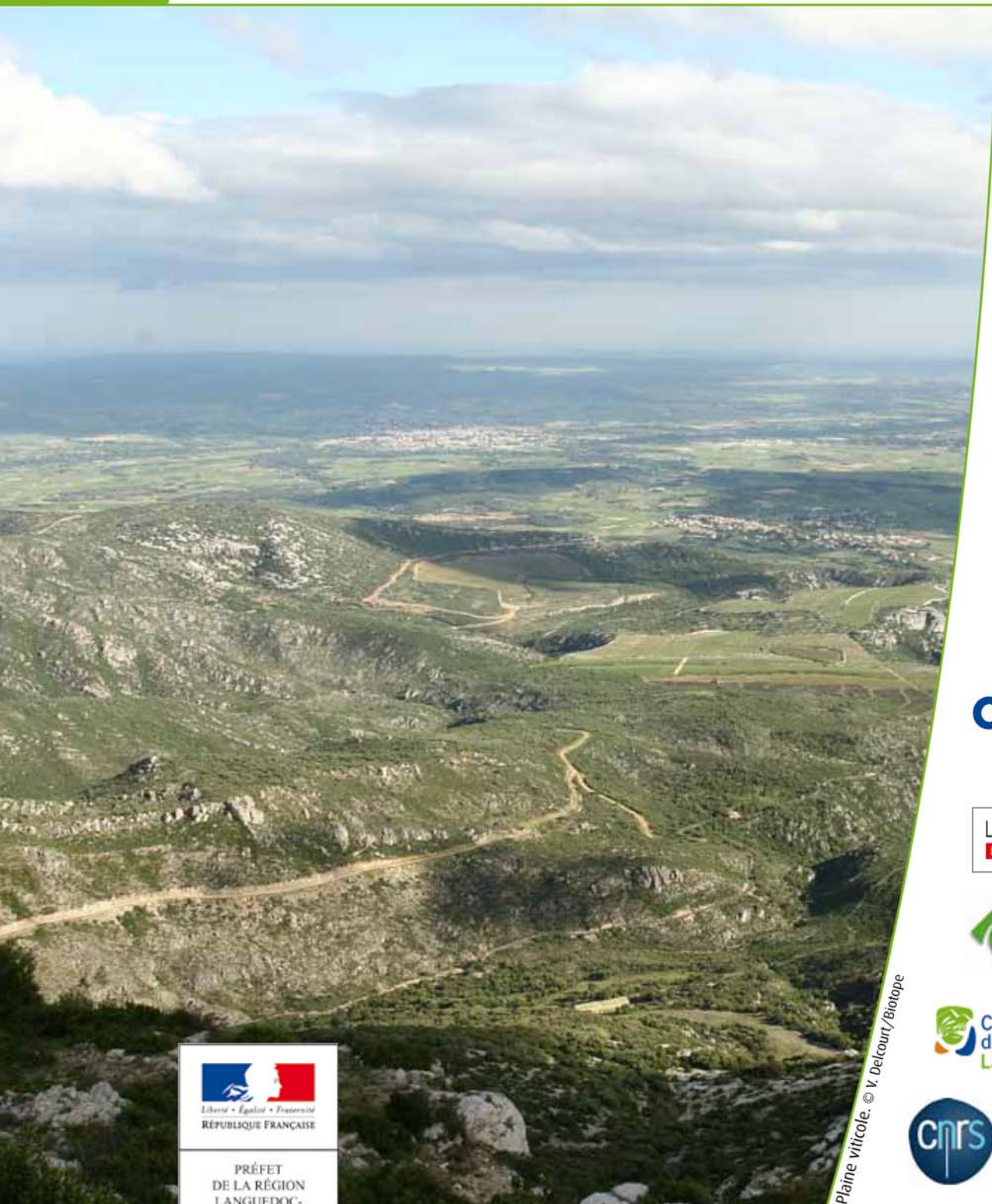


# Éviter, Réduire et Compenser les impacts sur la Biodiversité

## Une démarche pour l'aménagement durable du territoire

Maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, collectivités territoriales,  
services de l'État, organismes de recherche, associations.

**Des informations et des outils pour vous aider dans vos démarches**



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON-  
MIDI-PYRÉNÉES

Plaine viticole. © V. Delcourt/Biotope



# Concilier le développement des activités et la préservation du patrimoine naturel : un enjeu majeur et un défi collectif !

## Cinq départements

## Aude, Gard, Hérault, Lozère et les Pyrénées-Orientales c'est :

- Une **forte croissance** urbaine et économique

- 70 % de la population régionale concentrée sur le littoral
- Plus de 100 000 ha urbanisés en 60 ans
- 30 000 nouveaux habitants par an

- Une **richesse écologique exceptionnelle**

- 2/3 des espèces protégées de France ;
- 75 % des espèces de mammifères et d'oiseaux nicheurs recensés en France métropolitaine ;
- 66 % des espèces végétales recensées en France métropolitaine

**La prise en compte de la biodiversité dans les différentes phases des schémas, plans, programmes et projets est un enjeu majeur !**



Baie de la Capoulière, 34.  
© V. Rufray/Biotopie



*Ophrys magniflora.*  
© X. Rufray/Biotopie



*Posidonia oceanica.*  
© T. Menut/Biotopie

## Où en est-on de la prise en compte de la biodiversité ?

- Un cadre réglementaire **commun...**

Des engagements et des réglementations européens et français définissant la séquence dite « ERC », visant à...



... les impacts sur l'environnement.

- ... mais des **situations variées** et des **pratiques inégales**

- Des améliorations dans la qualité des démarches mais le constat d'un déficit dans les stratégies d'évitement, de réduction et de compensation des impacts.
- Des procédures perçues par les acteurs régionaux comme longues, complexes et peu lisibles.
- Des situations problématiques : déficit d'intégration des enjeux dans les SCOT et les PLU, fragilité juridique des dossiers, retards dans la conduite des projets, conflits, contentieux.
- Une diversité de situations et une application variable de la réglementation : la majorité des compensations concerne actuellement les secteurs du transport, de l'eau et des carrières.
- Des concurrences d'usages : espaces urbanisés/agricoles/naturels/loisirs.



Chantier d'infrastructure linéaire.  
© T. Menut/Biotopie

# Quelques clés pour progresser

- Une bonne articulation entre Schémas, Plans et Projets.



- La coordination des démarches des acteurs pour des décisions cohérentes de la planification à la réalisation des projets, en passant par la conception.
- Des interactions tout au long de la conduite des opérations.



- Le suivi, le partage et la capitalisation de retours d'expériences pour une amélioration continue des pratiques.



Gîte à reptiles.  
© T. Menut/Biotopie



Outarde canepetière.  
© O. Larrey/Biotopie

## Les défis pour un aménagement durable

- **Anticiper** : intégrer et hiérarchiser les enjeux le plus en amont possible.
- **Privilégier** l'évitement et la réduction des impacts.
- **Objectiver** les situations.
- **Améliorer** les connaissances des ressources naturelles et des besoins fonciers pour mieux planifier.
- **Faciliter** l'accès aux données et partager les connaissances sur l'aménagement du territoire.
- **Favoriser** les interactions entre les connaissances scientifiques et les situations de terrain.
- **Développer** des projets de territoire.



Éoliennes à Aumelas.  
© F. Pruneau/Biotopie

## Pour vous aider dans vos démarches

### ● L'engagement des acteurs régionaux pour progresser

Des groupes de travail ERC, associant de nombreux acteurs de l'aménagement du territoire : maîtres d'ouvrages, bureaux d'études, collectivités territoriales, services de l'État, associations, opérateurs du foncier, organismes agricoles, etc.

- pour mieux comprendre les attentes des acteurs
- pour être force de proposition
- pour développer des outils adaptés

Une démarche innovante en copilotage État - Région et l'appui des organismes de recherche scientifiques régionaux dans le cadre du protocole État-Région sur la compensation environnementale et du Schéma régional de Cohérence Écologique

- Un site internet dédié : pour y accéder cliquez



### ● Des documents techniques et méthodologiques à votre disposition

- Étude « Vers une harmonisation des pratiques d'évitement, de réduction et de compensation des impacts sur la Biodiversité » DREAL LR-MP /SGAR/Biotope 2015  
Vous y trouverez des fiches techniques sur la compensation écologique, les effets cumulés, le volet socio-économique des projets, etc.)
- Prise en compte de la biodiversité dans les documents d'urbanisme, DREALLR-MP2014 (un document à l'attention des collectivités locales et des bureaux d'études)

### ● Des outils opérationnels

- Registre de la compensation environnementale : une base de données géolocalisées des mesures compensatoires à l'échelle des départements de l'Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales 2015.
- Outil web 3D SRCE : un outil cartographique d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire, Conseil Régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.



Lézards ocellés (*Timon lepidus*).  
© M. Briola/Biotope

Direction Régionale  
de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

1 rue de la Cité administrative Bat.G CS 80002 - 31074 Toulouse Cedex

Direction Écologie

58 avenue Marie de Montpellier - 34064 Montpellier Cedex 2  
0434466600



Le Caroux. © O. Larrey/Biotope

